

Un·e moniteur·trice informatique (H/F)

Employeur : Université de la Nouvelle-Calédonie

Poste à pourvoir : Dès que possible



Direction : Direction du Numérique et des Systèmes d'Information (DNSI)

Lieu de travail : Nouméa – Campus de Nouville

Date limite de candidature : 30 avril 2025

Détails de l'offre :

L'Université de la Nouvelle-Calédonie recrute des moniteurs-trices pour la Direction du numérique et des systèmes d'information.

Les étudiants de l'UNC qui désirent candidater en qualité de moniteurs-trices doivent envoyer à l'adresse dsi-direction@unc.nc avant le **30 avril 2025** :

- Une lettre de motivation manuscrite à l'attention de la présidente de l'UNC
- Un curriculum vitae détaillé

Une sélection après entretien finalisera le recrutement.

Missions du poste :

Le/la moniteur·trice a principalement pour activités :

- L'assistance aux visioconférences en horaires décalées (à partir de 17h jusqu'à 21h maximum)
- La maintenance du matériel informatique (postes informatique, écrans, vidéoprojecteurs) et l'assistance aux utilisateurs (principalement entre 7h30-12h et 13h-16h, avec des interventions occasionnelles possibles pendant la pause déjeuner)
- La maintenance des salles informatiques (vérification du bon fonctionnement des équipements, résolution de problèmes techniques simples)
- La contribution à la bonne gestion de l'inventaire du parc informatique (mise à jour des informations, suivi des mouvements de matériel, mise au rebut d'anciens équipements)

Particularités du poste :

- Travail en horaires décalés uniquement de façon programmée

Critères demandés :

- Être inscrit(e) en Licence informatique (2^{ème} ou 3^{ème} année), ou BUT MMI
- Être motivé(e), enthousiaste, dynamique, polyvalent(e), rigoureux, ponctuel(le) et sachant travailler en équipe
- Avoir des connaissances de base des outils de visioconférences tels que Teams, Zoom, etc...
- Avoir des connaissances intermédiaires des outils bureautiques tels que Word, Excel, etc...
- Avoir des connaissances de base de l'environnement de travail Windows
- Curiosité technologique

Rémunération :

- Rémunération au taux du salaire horaire minimum garanti fixé par le gouvernement de la NC majoré à 10%

Contact et informations supplémentaires :

- dsi-direction@unc.nc, Tél : 29 00 86
- rh@univ-nc.nc, direction des ressources humaines, Tél : 29 00 28